



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure,  
800 rue de la Gauchetière Ouest  
Voir aux présentes - See herein  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**REQUEST FOR QUOTATION  
DEMANDE DE PRIX**

**Quotation To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission de prix aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure,  
800 rue de la Gauchetière Ouest  
Voir aux présentes - See herein  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Mobilier AMA CAT 1, 2, 5 et 6	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EE474-181763/A	<b>Date</b> 2017-12-07
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EE474-18-1763	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$MTA-425-14650
<b>File No. - N° de dossier</b> MTA-7-40270 (425)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b>	
<b>at - à</b> <b>02:00 PM</b>	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b>
<b>on - le</b> <b>2017-12-19</b>	Heure Normale du l'Est HNE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Leporé, Denis	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mta425
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514)701-6852 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514)496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b>	
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA CE-SPT-DIRECTION COE-PTS 1550, AV. ESTIMAUVILLE QUEBEC Québec G1J 0C7 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
.	
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Table des matières**

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

**Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires****Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passez à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la DGA. Si le formulaire est approuvé, en conserver une copie au dossier et passer à l'étape 2.

**Étape 2  Besoins concurrentiels ou  non concurrentiels**

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

**Étape 3  Marché général ou  SAEA****Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :**

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

**Exigences relatives à la sécurité**

Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.

**Évaluation des soumissions**

<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
<b>Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission :</b> Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	<b>a. 19 décembre 2017</b> b. 14h00 HNE
- À l'emplacement physique (le cas échéant)	Travaux publics et services gouvernementaux Canada Place Bonaventure, 1 <sup>er</sup> étage 800 rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1110 Montréal (Québec) H5A 1L6
<b>Demandes de renseignements sur la demande de soumissions</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	Quatre (4) jours ouvrables

**SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b>	
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
<b>2.</b>	<b>Exigences relatives à la sécurité</b> (s'applique si l'article a. ou b. est coché)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).	
	a.	<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	<b>Une autorisation de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	<b>X</b> Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante</b>	
	Nom :	<b>Denis Leporé</b>
	Titre :	<b>Spécialiste en approvisionnements p.i.</b>

	Ministère, organisme ou société d'État :	<b>Travaux publics et services gouvernementaux Canada</b>
	Adresse :	<b>Place Bonaventure, 1<sup>er</sup> étage 800 rue de la Gauchetière Ouest, Bureau 1110 Montréal (Québec) H5A 1L6</b>
	Numéro de téléphone :	<b>(514) 701-6852</b>
	Courriel :	<b>denis.lepore@tpsgc-pwgsc.gc.ca</b>
<b>4.2</b>	<b>Responsable du projet</b> <i>Sera complété à l'octroi du contrat</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
<b>4.3</b>	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A, tableau 9 ci-dessous.	
<b>5.</b>	<b>Paiement</b>	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples
<b>6.</b>	<b>Facturation</b>	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>Sera complété à l'octroi du contrat</i>	
	Adresse :	
<b>7.</b>	<b>Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.</b>	
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la <a href="#">Loi sur la production de défense</a> , L.R.C. (1985), ch. D-1.

## ANNEXE A.1 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

---

### 1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend les catégories de travaux suivantes :

- a.  Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

**RÈGLE :** Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables, et si le montant total de produits de rangement en métal représente moins de 20 % du besoin. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 1 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- b.  Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

**RÈGLE :** Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des paliers 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- c.  Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

**RÈGLE :** Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand les produits requis doivent s'uniformiser à la hauteur de systèmes de cloisons faisant partie d'un inventaire existant. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) \_\_\_\_\_ à l'article 3 de la présente annexe est \_\_\_\_\_.

Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- d.  Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

Catégorie 4 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- e.  Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 5 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

f.  Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

**RÈGLE 1 :** La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires.

**RÈGLE 2 :** Les clients peuvent exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 15 % du total du ou des produits de catégorie 6 indiqués au tableau 9, article 1 (avant les taxes applicables). Lorsque cette option est appliquée, l'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables après l'attribution du contrat, le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'Annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 15 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 9, article 1.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit ou de cette même série.

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

g.  Services liés aux produits

## 2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a.  Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) \_\_\_\_\_

Scénario b.  Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette IAS - Catégorie 1. L'information pour la catégorie 2 se retrouve dans le tableau 1 ci-dessous.

On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : \_\_\_\_\_

### 3. Produits et tableaux d'établissement des prix

**Le soumissionnaire doit remplir** : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

#### Catégories de produit : 1 et 2

**Tableau 1 – Produits**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	<b>Catégorie 1 – Voir l'annexe C</b>					
2	<b>Catégorie 2 FSCAEA4830 2.A (Illustré au plan)</b>	<b>Table autostable à hauteur réglable</b> - Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout; - Commande électrique; - 48"x30".	8			
Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doit pas dépasser 20% de la quantité des produits du tableau ci-dessus.						
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.						
1	Produit(s) NON AMA <b>Catégorie 1b</b>  No et référence au plan / # 1.H1	Description de produit non AMA  <b>Surface de travail</b> - Montée sur cloison d'un côté avec piètement télescopique de l'autre côté; - Stratifiés haute pression; - Rectangulaire - La surface de travail n'est pas autostable, elle est fixée à l'écran d'un côté à l'aide de support qui ne va pas jusqu'au sol et sur un	Qté 7			

		<p>piètement télescopique côté corridor.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste de travail no 01 : Prévoir quincaillerie adéquate pour soutien de la surface à l'écran.</li> <li>- Même épaisseur de surface que table autostable à hauteur réglable catégorie 2 (2.A).</li> <li>- Modèle de bande de chant identique pour toutes les surfaces du poste.</li> <li>- 30" x 72".</li> </ul>				
2	<p><b>Catégorie 1b</b></p> <p>No et référence au plan / # 1.H2</p>	<p><b>Surface de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 pleins panneaux et 1 panneau de fond;</li> <li>- Stratifiés haute pression;</li> <li>- Rectangulaire</li> <li>- 2 passe-fil</li> <li>- Même épaisseur de surface que table autostable à hauteur réglable catégorie 2 (2.A).</li> <li>- Modèle de bande de chant identique pour toutes les surfaces du poste.</li> <li>- 24" x 72".</li> </ul>	1			
<p>** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.</p>				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1 et 2 3 4 tirés du tableau 1 ci-dessus	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix lot ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Bureau de la sécurité des transports du Canada 2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5	18-03-12	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix lot ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Bureau de la sécurité des transports du Canada 2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5	18-03-14	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]				Prix total de l'installation		\$

Tableau 4 – Produit optionnel N/A

Tableau 5 – Livraison optionnelle N/A

Tableau 6 – Installation optionnelle N/A

Tableau 7 – Services liés aux produits N/A

**Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Finis normalisés</b>	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.  Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.  L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5
B	Quai/	Quai fixe et quai niveleur
C	Élévateur	N/A
D	Porte	Dimensions standards
2.2	Monte-charge	Oui
2.3	Autre (préciser)	L'accès au débarcadère est situé derrière le bâtiment et il est possible d'y stationner un camion de 32'-35'
	<b>Continuité des attestations</b>	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

**Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C		\$
2	Total des produits optionnels (Tableau 4)	N/A	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)		\$
4	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	N/A	\$
5	Total des installations (Tableau 3)		\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	N/A	\$
7	Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7)	N/A	\$
8	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA voir Annexe D		\$
9	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)		\$
10	<b>Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) :</b>		\$
11	Taxes applicables :		\$
12	Coût estimatif total (10 + 11) :		\$

**Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

<b>Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire</b>		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

\* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

## ANNEXE A.2 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

---

### 1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) :

A  Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

#### **RÈGLE :** Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables, et si le montant total de produits de rangement en métal représente moins de 20 % du besoin. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 1 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

B  Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

#### **RÈGLE :** Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des paliers 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

C  Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

#### **RÈGLE :** Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand les produits requis doivent s'uniformiser à la hauteur de systèmes de cloisons faisant partie d'un inventaire existant. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) \_\_\_\_\_ à l'article 3 de la présente annexe est \_\_\_\_\_.

Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

D  Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

Catégorie 4 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

E  Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 5 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

F  Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

**RÈGLE 1 :** La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires.

**RÈGLE 2 :** Les clients peuvent exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 15 % du total du ou des produits de catégorie 6 indiqués au tableau 9, article 1 (avant les taxes applicables). Lorsque cette option est appliquée, l'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables après l'attribution du contrat, le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'Annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 15 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 9, article 1.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit ou de cette même série.

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

G  Services liés aux produits2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

## 2.1 Exigences des services liés aux produits

## 2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a.  Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie 5

Scénario b.  Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit au Tableau 1 ci-dessous - Catégorie 5.

On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : \_\_\_\_\_

### 3. Produits et tableaux d'établissement des prix

**Le soumissionnaire doit remplir** : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

**Catégorie de produit : 5**

**Tableau 1 – Produits**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	<b>MADME</b>	<b>Bras de moniteur</b> Deux moniteurs, fixés au bord de la surface de travail.  Le support doit pouvoir recevoir des moniteurs mesurant entre 23" et 27".	8			
2	<b>TLDBT</b>	<b>Appareils d'éclairage localisé</b> - Monté sur le piètement.	8			
Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doit pas dépasser 20% de la quantité des produits du tableau ci-dessus.						
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.						
	Produit(s) NON AMA <b>N/A</b>	Description de produit non AMA	Qté			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix lot ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Bureau de la sécurité des transports du Canada 2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5	18-03-12	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix lot ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Bureau de la sécurité des transports du Canada 2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5	18-03-14	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]				Prix total de l'installation		\$

Tableau 4 – Produit optionnel N/A

Tableau 5 – Livraison optionnelle N/A

Tableau 6 – Installation optionnelle N/A

Tableau 7 – Services liés aux produits N/A

**Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Finis normalisés</b>	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.  Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.  L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5
B	Quai/	Quai fixe et quai niveleur
C	Élévateur	N/A
D	Porte	Dimensions standards
2.2	Monte-charge	Oui
2.3	Autre (préciser)	L'accès au débarcadère est situé derrière le bâtiment et il est possible d'y stationner un camion de 32'-35'
	<b>Continuité des attestations</b>	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

**Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C		\$
2	Total des produits optionnels (Tableau 4)	N/A	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)		\$
4	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	N/A	\$
5	Total des installations (Tableau 3)		\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	N/A	\$
7	Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7)	N/A	\$
8	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (s'il y a lieu) voir Annexe D	N/A	\$
9	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)		\$
10	<b>Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) :</b>		\$
11	Taxes applicables :		\$
12	Coût estimatif total (10 + 11) :		\$

**Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

<b>Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire</b>		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

\* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

### ANNEXE A.3 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

---

#### 1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s):

A  Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

**RÈGLE :** Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables, et si le montant total de produits de rangement en métal représente moins de 20 % du besoin. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 1 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

B  Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

**RÈGLE :** Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des paliers 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

C  Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

**RÈGLE :** Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand les produits requis doivent s'uniformiser à la hauteur de systèmes de cloisons faisant partie d'un inventaire existant. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) \_\_\_\_\_ à l'article 3 de la présente annexe est \_\_\_\_\_.

Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

D  Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

Catégorie 4 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

E  Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 5 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

F  Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

**RÈGLE 1 :** La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires.

**RÈGLE 2 :** Les clients peuvent exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 15 % du total du ou des produits de catégorie 6 indiqués au tableau 9, article 1 (avant les taxes applicables). Lorsque cette option est appliquée, l'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables après l'attribution du contrat, le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'Annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 15 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 9, article 1.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit ou de cette même série.

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

G  Services liés aux produits

## 2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a.  Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie 6

Scénario b.  Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit au Tableau 1 ci-dessous - Catégorie 6.

On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : \_\_\_\_\_

## 3. Produits et tableaux d'établissement des prix

**Le soumissionnaire doit remplir** : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

**Catégorie de produit** : 6

**Tableau 1 – Produits**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	<b>TTDAQPMFBPERSLN ILNIL142124xxNIL</b>  No et référence au plan / # 6.A	<b>Table d'appoint</b>  - Quatre pieds en métal; - Bordure en pareil; - Surface ronde; - Stratifié; - Hauteur 14-21"; - Diamètre 24".	3			
2	<b>SCNTDQPMRPFSAW NILNILCCRVINILNIL IL</b>  No et référence au plan / # 6.B	<b>Tabouret de bar</b>  - Siège de cuisinette; - Quatre pieds en métal; - Repose-pieds; - Sans accoudoirs; - Combinaison de contreplaqué cintré et rembourrage; - Vinyle.	2			
3	<b>SCNCCQPFNILSAWN ILNILCCRVINILNILNI L</b>  No et référence au plan / # 6.C	<b>Chaise de cuisinette</b>  - Quatre pieds en métal; - Sans accoudoirs; - Combinaison de contreplaqué cintré et rembourrage; - Vinyle.	8			
4	<b>TTPSPCBMILTSSP CC48xxNILNIL30xx</b>  No et référence au plan / # 6.D	<b>Table</b>  - Table pour salles de réunion; - Pied colonne avec base circulaire en métal; - Rectangulaire;	1			

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface stratifié haute pression;</li> <li>- <u>Aucun passe-câbles centralisé</u>;</li> <li>- 30" x 48".</li> </ul>				
5	<b>SREFRQPNNILAWAN ILOMCFVINILNILNIL</b>  No et référence au plan / # <b>6.E</b>	<b>Siège rembourré :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fauteuil air de repos;</li> <li>- Quatre pieds avec réglables et non marquants patins;</li> <li>- Avec accoudoirs;</li> <li>- Ossature en métal;</li> <li>- Coussins fixés;</li> <li>- Vinyle.</li> </ul>	2			
6	<b>SREFRBPSPDPATUN ILOMABCVINILNILNIL L</b>  No et référence au plan / # <b>6.F</b>	<b>Siège rembourré :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fauteuil air de repos;</li> <li>- Base pivotante;</li> <li>- Poignée au dos, porte-gobelet et tablette à base</li> <li>- Avec accoudoir-tablette universel</li> <li>- Ossature en métal;</li> <li>- Attachés avec des rubans autoagrippants à boucles et à crochets;</li> <li>- Vinyle.</li> </ul>	4			
<p>Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doit pas dépasser 20% de la quantité des produits du tableau ci-dessus.</p> <p>Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.</p>						
1	Produit(s) NON AMA Catégorie 6  No et référence au plan / # <b>6.1H</b>	Description de produit non AMA <b>Table pour salle de réunion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rectangulaire;</li> <li>- Piètement cubique à panneaux laminé stratifié avec accès central pour</li> </ul>	Qté 1			

		<p>acheminement des câbles et de l'électricité;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratifié haute pression;</li> <li>- Surface en deux sections; (2x 48"x 60")</li> <li>- Un module à la surface à 4 prises électriques et 4 données sur porte rabattable avec gaine souple pour acheminer du plancher aux prises. Cordon d'alimentation 15pi avec prise à 3 branches.</li> </ul>				
2	<p>Catégorie 6</p> <p>No et référence au plan / # 6H,2</p>	<p><b>Table</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Table pour salles de réunion;</li> <li>- Pied colonne avec base circulaire en métal;</li> <li>- Rectangulaire;</li> <li>- Surface stratifié haute pression;</li> <li>- <u>Aucun passe-câbles centralisé;</u></li> <li>- Fixer avec la table 6.D afin de minimiser les piètements.</li> <li>- Doit être visuellement identique à la table 6.D.</li> <li>- 30" x 42".</li> </ul>	1			
<p>** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.</p>				<p>Total des produits</p>		<p>\$</p>

**Tableau 2 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix lot ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Bureau de la sécurité des transports du Canada 2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5	18-03-12	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]				Total des livraisons :		\$

**Tableau 3 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix lot ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Bureau de la sécurité des transports du Canada 2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5	18-03-14	Normales	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA]				Prix total de l'installation		\$

**Tableau 4 – Produit optionnel N/A****Tableau 5 – Livraison optionnelle N/A****Tableau 6 – Installation optionnelle N/A****Tableau 7 – Services liés aux produits N/A**

**Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Finis normalisés</b>	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.  Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.  L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	2575 boul. Sainte-Anne, 2 <sup>e</sup> étage, suite 220 Québec (Québec) G1J 1Y5
B	Quai/	Quai fixe et quai niveleur
C	Élévateur	N /A
D	Porte	Dimensions standards
2.2	Monte-charge	Oui
2.3	Autre (préciser)	L'accès au débarcadère est situé derrière le bâtiment et il est possible d'y stationner un camion de 32'-35'
	<b>Continuité des attestations</b>	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

**Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C		\$
2	Total des produits optionnels (Tableau 4)	N/A	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)		\$
4	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	N/A	\$
5	Total des installations (Tableau 3)		\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	N/A	\$
7	Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7)	N/A	\$
8	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA voir Annexe D		\$
9	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)		\$
10	<b>Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) :</b>		\$
11	Taxes applicables :		\$
12	Coût estimatif total (10 + 11) :		\$

**Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

<b>Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire</b>		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

\* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

**Annexe B**  
**EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

**Ne s'applique pas**

## **ANNEXE C PLAN(S) D'ÉTAGE**

### **Directives à l'intention du ou des soumissionnaires :**

Pour le scénario d'approvisionnement B, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) Les plan(s) d'étage complet(s) avec la liste des produits proposés, approuvé dans l'AMA;
- b) Une liste de produits proposés, approuvé dans l'AMA, et offerts au(x) plan(s) d'étage.

La liste de produits doit inclure à tout le moins les renseignements suivants :

- Les numéros des pièces du fournisseur;
- Une brève description des produits;
- Les quantités;
- Les prix fermes.

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend tous les éléments et les quantités nécessaires indiqués dans les plans d'étage, conformément à la description et à la configuration de produit, et les modèles de cloisons énoncés à l'Annexe C.

**\*À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur... ».**

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de l'énoncé du besoin sont définis aux annexes A.1 et A.3 ainsi qu'aux annexes D ci-dessous de la présente demande de soumissions.

### **1) Le(s) plan(s) d'étage en format PDF ou AutoCAD.**

Plan d'étage disponible en PDF et AutoCAD – voir ci-joint

**2) Description des produits**

Voir le plan PDF et AutoCAD ci-joint et les tableaux pour les éléments de catégorie 1B ci-dessous.

**3) Configurations des produits****TABLEAU POUR LES ÉLÉMENTS CATÉGORIE 1B**

*Systèmes autostables / Freestanding Systems*

<b>No et référence au plan / #</b>	<b>NIUGC / GoCUIC</b> (Numéro d'identification unique du gouvernement du Canada)	<b>Description de produit /</b> <i>Product description</i>
1.A	Catégorie 1b <b>SPWAFSLxxDDxxCx723024</b>  Quantité / <i>Quantity</i> : 1	<b>Penderie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit de rangement;</li> <li>- Autostable;</li> <li>- Stratifié;</li> <li>- Deux portes à charnières;</li> <li>- Compartiment fermé;</li> <li>- 72" x 30" x 24" P.</li> </ul> <b>Wardrobe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Storage Product;</i></li> <li>- <i>Freestanding</i></li> <li>- <i>Laminate;</i></li> <li>- <i>Two Hinged Doors;</i></li> <li>- <i>Closed Cupboard;</i></li> <li>- 72" x 30" x 24" P.</li> </ul>
1.B	Catégorie 1b <b>WSxx4CLHKxxxxxxx246030</b>  Quantité / <i>Quantity</i> : 1	<b>Surface de travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 pieds avec roulettes;</li> <li>- Stratifiés haute pression;</li> <li>- Réniforme;</li> <li>- 24" x 60" x 30".</li> </ul> <b>Work Surface</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>4 Post Legs with Casters;</i></li> <li>- <i>High Pressure Laminate;</i></li> <li>- <i>Kidney;</i></li> <li>- 24" x 60" x 30".</li> </ul>

1.C	<p>Catégorie 1b <b>SPHxSSLxRRExxCxxx7215</b></p> <p>Quantité / <i>Quantity</i>: 1</p>	<p><b>Huche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit de rangement;</li> <li>- <u>Doit être monté sur un mur</u></li> <li>- Stratifié;</li> <li>- Rectangulaire;</li> <li>- Escamotables sur le dessus (2 portes);</li> <li>- Compartiment fermé;</li> <li>- 72" x 15" profondeur.</li> </ul> <p><b>Hutche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Storage Product</i>;</li> <li>- <u>Wall Mounted</u>;</li> <li>- <i>Laminate</i>;</li> <li>- <i>Rectangular</i>;</li> <li>- <i>Receeding Above (2 doors)</i>;</li> <li>- <i>Closed Cupboard</i>;</li> <li>- <i>72" x 15" Depth</i>.</li> </ul>
1.D	<p>Catégorie 1b <b>SPPDWLLxxxxBFCSxxxx22</b></p> <p>Quantité / <i>Quantity</i>: 9</p>	<p><b>Caisson</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit de rangement;</li> <li>- Roulettes blocables;</li> <li>- Stratifié;</li> <li>- Un tiroir ordinaire et un tiroir classeur;</li> <li>- Coussin d'assise;</li> <li>- 22" profondeur.</li> </ul> <p><b>Pedestal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Storage Product</i>;</li> <li>- <i>Locking Casters</i>;</li> <li>- <i>Laminate</i>;</li> <li>- <i>Box, File</i>;</li> <li>- <i>Cushion Seat</i>;</li> <li>- <i>22" Depth</i>.</li> </ul>
n/a	<p>Catégorie 1b <b>ACPSPMMxxxxxxxxxxxxxxxx</b></p> <p>Quantité / <i>Quantity</i>: 8</p>	<p><b>Organisateur à papier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessoire;</li> <li>- Monté sur cloison;</li> <li>- Métal.</li> </ul> <p><b>Paper Storter</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Accessorie</i>;</li> <li>- <i>Panel Mounted</i>;</li> <li>- <i>Metal</i>.</li> </ul>

n/a	<p>Catégorie 1b <b>ACIOPMMxxxxxxxxxxxxxxxx</b></p> <p>Quantité / <i>Quantity</i>: 16</p>	<p><b>Panier à papier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessoire;</li> <li>- Monté sur cloison;</li> <li>- Métal.</li> </ul> <p><b><i>In-Out Trays;</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Accessorie;</i></li> <li>- <i>Panel Mounted;</i></li> <li>- <i>Metal.</i></li> </ul>
1.E	<p>Catégorie 1b <b>ACPRPMAFxxxxxxxx1230xx</b></p> <p>Quantité / <i>Quantity</i>: 11</p>	<p><b>Panneau d'intimité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessoire;</li> <li>- Monté sur cloison;</li> <li>- Givré;</li> <li>- ±12" x 30" hauteur.</li> </ul> <p><b><i>Privacy Screen</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Accessorie;</i></li> <li>- <i>Panel Mounted;</i></li> <li>- <i>Frosted;</i></li> <li>- ±12" x 30" height.</li> </ul>
1.F	<p>Catégorie 1b <b>ACPRPMAFxxxxxxxx1242xx</b></p> <p>Quantité / <i>Quantity</i>: 12</p>	<p><b>Panneau d'intimité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessoire;</li> <li>- Monté sur cloison;</li> <li>- Givré;</li> <li>- ±12" x 42" hauteur.</li> </ul> <p><b><i>Privacy Screen</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Accessorie;</i></li> <li>- <i>Panel Mounted;</i></li> <li>- <i>Frosted;</i></li> <li>- ±12" x 42" height.</li> </ul>

<b>1.G</b>	Catégorie 1b <b>SPPTFSLxxRWFFCD542424</b>	<b>Armoire de rangement personnel</b> - Produit de rangement; - Autostable; - Stratifié; - Penderie droite; - Deux tiroirs classeur; - Fermé - tiroir; - 54"x24"x24".
	Quantité / <i>Quantity</i> : 8	<b>Personal Storage Tower</b> - <i>Storage Product</i> ; - <i>Freestanding</i> - <i>Laminate</i> ; - <i>Wardrobe right</i> ; - <i>File / File</i> ; - <i>Closed Drawer</i> ; - 54"x24"x24"

#### **4) L'aménagement du poste de travail ou Matrice de panneau**

##### **a. Matrice de panneau et configurations de produits pour la catégorie 1A**

### **Écran non-électrifié - Modèle A / Intimité en position assise 3 (A54 x 30)**

<u>Élément supérieur 1</u> <i>Upper element 1</i>	<u>Élément supérieur 2</u> <i>Upper element 2</i>
Surface punaisable / <i>Tactable Surface</i>	Surface punaisable / <i>Tactable Surface</i>
<u>Élément inférieur 1</u> <i>Lower element 1</i>	<u>Élément inférieur 2</u> <i>Lower element 2</i>
Tissu / <i>Fabric</i>	Tissu / <i>Fabric</i>
<b>Côté 1 / Side 1</b>	<b>Côté 2 / Side 2</b>

Voir **notes générales** à la fin du document / See **General Notes** at end of document.

**Écran non-électrifié - Modèle B / Intimité à la surface de travail  
7 (B48 x 30); 4 (B48 x 42)**

<u>Élément supérieur 1</u> <i>Upper element 1</i>	<u>Élément supérieur 2</u> <i>Upper element 2</i>
Surface punaisable / <i>Tactable Surface</i>	Surface punaisable / <i>Tactable Surface</i>
<u>Élément inférieur 1</u> <i>Lower element 1</i>	<u>Élément inférieur 2</u> <i>Lower element 2</i>
Tissu / <i>Fabric</i>	Tissu / <i>Fabric</i>

**Côté 1 / Side 1**

**Côté 2 / Side 2**

Voir **notes générales** à la fin du document / See **General Notes** at end of document.

**Écran non-électrifié - Modèle C / Intimité à la surface de travail  
4 (C48 x 30)**

<u>Élément supérieur 1</u> <i>Upper element 1</i>	<u>Élément supérieur 2</u> <i>Upper element 2</i>
Tableau blanc aimanté / <i>Magnetic white board</i>	Tableau blanc aimanté / <i>Magnetic white board</i>
<u>Élément inférieur 1</u> <i>Lower element 1</i>	<u>Élément inférieur 2</u> <i>Lower element 2</i>
Tissu / <i>Fabric</i>	Tissu / <i>Fabric</i>

**Côté 1 / Side 1**

**Côté 2 / Side 2**

Voir **notes générales** à la fin du document / See **General Notes** at end of document.

**Écran électrifié un seul côté- Modèle D / Intimité en position assise  
1 (D54 x 30); 1 (D54 x 48)**

<u>Élément supérieur 1</u> <i>Upper element 1</i>	<u>Élément supérieur 2</u> <i>Upper element 2</i>
Surface punaisable / <i>Tactable Surface</i>	Surface punaisable / <i>Tactable Surface</i>
<u>Élément inférieur 1</u> <i>Lower element 1</i>	<u>Élément inférieur 2</u> <i>Lower element 2</i>
Tissu / <i>Fabric</i>	Tissu / <i>Fabric</i>
Cavités finies pour insertion de prises électriques et informatiques, en-dessous de la surface de travail / <i>Cut-outs for power and data, below worksurface</i>	
<b>Côté 1 / Side 1</b>	<b>Côté 2 / Side 2</b>

Voir **notes générales** à la fin du document / See **General Notes** at end of document.

**Écran électrifié deux côtés - Modèle E / Intimité en position assise  
3 (E54 x 48)**

<u>Élément supérieur 1</u> <i>Upper element 1</i>	<u>Élément supérieur 2</u> <i>Upper element 2</i>
Surface punaisable / <i>Tactable Surface</i>	Surface punaisable / <i>Tactable Surface</i>
<u>Élément inférieur 1</u> <i>Lower element 1</i>	<u>Élément inférieur 2</u> <i>Lower element 2</i>
Tissu / <i>Fabric</i>	Tissu / <i>Fabric</i>
Cavités finies pour insertion de prises électriques et informatiques, en-dessous de la surface de travail / <i>Cut-outs for power and data, below worksurface</i>	Cavités finies pour insertion de prises électriques et informatiques, en-dessous de la surface de travail / <i>Cut-outs for power and data, below worksurface</i>
<b>Côté 1 / Side 1</b>	<b>Côté 2 / Side 2</b>

Voir **notes générales** à la fin du document / See **General Notes** at end of document.

**Écran électrifié un côté - Modèle F / Intimité à la surface de travail  
6 (F48 x 42)**

<u>Élément supérieur 1</u> <i>Upper element 1</i>	<u>Élément supérieur 2</u> <i>Upper element 2</i>
Rail d'accessoires / <i>Accessory rail</i>	Tissu / <i>Fabric</i>
<u>Élément inférieur 1</u> <i>Lower element 1</i>	<u>Élément inférieur 2</u> <i>Lower element 2</i>
Tissu / <i>Fabric</i>  Cavités finies pour insertion de prises électriques et informatiques, au-dessus de la surface de travail / Cut-outs for power and data, above worksurface	Tissu / <i>Fabric</i>
<b>Côté 1 / Side 1</b>	<b>Côté 2 / Side 2</b>

Voir **notes générales** à la fin du document / See **General Notes** at end of document.

**Écran électrifié deux côtés - Modèle G / Intimité à la surface de travail  
2 (G48 x 42)**

<u>Élément supérieur 1</u> <i>Upper element 1</i>	<u>Élément supérieur 2</u> <i>Upper element 2</i>
Rail d'accessoires / <i>Accessory rail</i>	Tissu / <i>Fabric</i>
<u>Élément inférieur 1</u> <i>Lower element 1</i>	<u>Élément inférieur 2</u> <i>Lower element 2</i>
Tissu / <i>Fabric</i>  Cavités finies pour insertion de prises électriques et informatiques, au-dessus de la surface de travail / Cut-outs for power and data, above worksurface	Tissu / <i>Fabric</i>  Cavités finies pour insertion de prises électriques et informatiques, en-dessous de la surface de travail / Cut-outs for power and data, below worksurface
<b>Côté 1 / Side 1</b>	<b>Côté 2 / Side 2</b>

Voir **notes générales** à la fin du document / See **General Notes** at end of document.

## Écran non-électrifié – Modèle H / Intimité à la surface de travail 1 (H48 X 18)

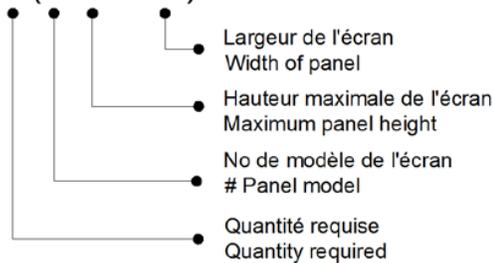
<p><u>Élément supérieur 1</u> <i>Upper element 1</i></p> <p>Tissu / <i>Fabric</i></p>	<p><u>Élément supérieur 2</u> <i>Upper element 2</i></p> <p>Tissu / <i>Fabric</i></p>
<p><u>Élément inférieur 1a</u> <i>Lower element 1a</i></p> <p>Tissu / <i>Fabric</i></p>	<p><u>Élément inférieur 2a</u> <i>Lower element 2a</i></p> <p>Tissu / <i>Fabric</i></p>
<b>Côté 1 / Side 1</b>	<b>Côté 2 / Side 2</b>

Voir **notes générales** à la fin du document / See **General Notes** at end of document.

Prévoir un soutien mural sur la pleine hauteur du panneau (même matériau et fini); raccord / panneau de compensation. Fixation sur colonne de gypse. / Provide wall support on the full height of the panel (same material and finish); connection / compensation panel. Fixing on gypsum column.

### Légende de codification des écrans / Panel codification Legend

1 (A54 x 30)



### Notes Générales / General Notes :

#### Note 1 :

Hauteur totale finie de l'écran / *Finished total height of panel:*

- **Hauteur d'une cloison de base :** Entre 28" et 38", variable selon fabricant.
- **Base Panel Height:** Between 28" and 38", varies according to manufacturer.
- **Intimité à la surface de travail :** Entre 42" et 48", variable selon fabricant.
- **Work Surface Privacy :** Between 42" and 48", varies according to manufacturer.
- **Intimité en position assise :** Entre 50" et 54", variable selon fabricant.
- **Seated Privacy Height :** Between 50" and 54", varies according to manufacturer.

**Note 2 :**

Surface punaisable non apparente (intérieur du panneau) /  
*No apparent tactable Surface (inside the panel).*

**Note 3:**

Tous les accessoires sont de même largeur (tableau blanc et rail). Minimum 8" de hauteur. /  
*All accessories are of the same width (white board and rail). Minimum 8" high.*

**Note 4:**

Écran électrifié: Prises électriques à fournir et installer. Prises informatiques / télécom. hors-contrat. /  
*Electrified Panel: Power to supply and install. Data out-of-contract.*

**Note 5:**

La hauteur du plafond acoustique (plancher/plafond) est de 2700mm.  
*The height of the acoustic ceiling (floor / ceiling) is 2700mm.*

**Note 6:**

L'extrémité de l'écran de hauteur « Intimité en position assise » doit être parfaitement alignée avec le haut des panneaux intimité givré (1.E ou 1.F).  
*Extremity of "Seated Privacy Height" panel must be perfectly aligned with the top of frosted privacy screen (1.E or 1.F).*

**1. Produits et prix**

1	Total des produits	INSÉRER \$ À L'ANNEXE A.1, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 1 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE
2	Total des livraisons :	INSÉRER \$ À L'ANNEXE A.1, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 3 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE
3	Prix total de l'installation	INSÉRER \$ À L'ANNEXE A.1, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 5 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE

## ANNEXE D.1

### Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Cette annexe comprend les spécifications, les produits et les prix, les certifications des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de l'énoncé de besoin.

#### 1. Spécifications

Catégorie de produit : 1 Cloisons interraccordables et Systèmes autostables - **VOIR L'ANNEXE A.1**

#### 2. Produits et prix

Le soumissionnaire doit remplir : l'attestation ci-dessous et aussi les tableaux 1, 9 et 10 de l'**annexe A.1**. Dans un contrat subséquent, on entend par « soumission » l'engagement du fournisseur et par « soumissionnaire », l'entrepreneur.)

#### 3. Attestation

**Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (Attestations requises avant l'attribution du contrat)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA sont conformes à l'ensemble des spécifications et qu'ils répondent aux critères d'essai énoncés dans l'Annexe D de cette demande de soumissions.

\_\_\_\_\_  
Signature du fournisseur

\_\_\_\_\_  
Date

**Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (ne s'applique qu'après l'attribution du contrat)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans l'Annexe D. Il ne doit pas, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du responsable de l'AMA, se débarrasser de ces dossiers et de ces documents avant la date d'expiration du contrat ou de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en tirer des copies ou des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés à l'Annexe D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.

## ANNEXE D.2

### Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Cette annexe comprend les spécifications, les produits et les prix, les certifications des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de l'énoncé de besoin.

#### 1. Spécifications

##### **Catégorie de produit : 6**

Locaux de soutien et espaces de collaboration : table pour salle de réunion

#### 2. Produits et prix

Le soumissionnaire doit remplir : l'attestation ci-dessous et aussi les tableaux 1, 9 et 10 de l'**annexe A.3**. Dans un contrat subséquent, on entend par « soumission » l'engagement du fournisseur et par « soumissionnaire », l'entrepreneur.)

#### 3. Attestation

**Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (Attestations requises avant l'attribution du contrat)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA sont conformes à l'ensemble des spécifications et qu'ils répondent aux critères d'essai énoncés dans l'Annexe D de cette demande de soumissions.

\_\_\_\_\_  
Signature du fournisseur

\_\_\_\_\_  
Date

**Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (ne s'applique qu'après l'attribution du contrat)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans l'Annexe D. Il ne doit pas, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du responsable de l'AMA, se débarrasser de ces dossiers et de ces documents avant la date d'expiration du contrat ou de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en tirer des copies ou des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés à l'Annexe D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.